AIPR – Concepteur

AIPR-CONCEPTEUR

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Tout Public

Pré Requis

Maîtrise de la langue française

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Sensibiliser les concepteurs aux risques associés aux travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens dans le cadre de leurs projets de conception.
Fournir des connaissances sur la réglementation et les obligations légales en matière deprévention des dommages aux réseaux lors de la phase de conception.
Enseigner les bonnes pratiques de conception pour éviter les conflits avec les réseauxexistants.
Former les concepteurs à identifier et à intégrer les informations relatives aux réseaux dansleurs plans et documents de projet.

Parcours pédagogique

1. Introduction à la sécurité et à l'AIPR
• Présentation des objectifs de la formation et de son importance pour la sécurité dans le processus de conception.
• Rôles et responsabilités des concepteurs en matière d'AIPR.

2. Les différents types de réseaux
• Connaissances sur les différents types de réseaux (électricité, gaz, eau, télécommunications, etc.).
• Compréhension des risques spécifiques associés à chaque type de réseau.

3. La réglementation et les obligations légales
• Revue des réglementations locales et nationales relatives à l'AIPR dans le contexte de la conception.
• Conformité aux exigences légales pour éviter les problèmes ultérieurs.

4. Identification des réseaux existants
• Méthodes de recherche et de localisation des réseaux enterrés ou aériens existants.
• Intégration des informations sur les réseaux dans les plans et documents de projet.

5. Principes de conception sécuritaire
• Bonnes pratiques de conception pour éviter les conflits avec les réseaux existants.
• Techniques de conception pour minimiser les risques lors de l'exécution des travaux.

6. Communication et coordination avec les intervenants
• Importance de la communication efficace avec les opérateurs de réseaux, les gestionnaires de chantiers et les autres parties prenantes.
• Coopération pour assurer la sécurité lors de la réalisation du projet.

7. Gestion des situations imprévues
• Formation sur les procédures à suivre en cas de découverte de réseaux non identifiés pendant la conception.
• Mesures d'urgence à prendre en cas de modification du projet pour éviter les dommages aux réseaux.

8. Exercices pratiques

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques et mises en situation

Qualification Intervenant·e·s

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

SAFETY RISK SERVICES
231 rue de la mare du bois - 60530 Morangles
Tél. : 03.44.26.19.99 - e-mail : info@safety-risk-services.com
SARL au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR18423133693 - Code NAF : 7112B

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation via un QCM (validation de l'examen à partir 15/20)
Délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Safety Risk Services est engagé en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité de ses formations.
Afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanent), il est indispensable de nous informer en amont de la session.
Votre conseiller Safety Risk Services vous mettra en relation avec notre référent handicap pour étudier les besoins spécifiques et organiser les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

Groupe de 8 Personnes

SAFETY RISK SERVICES
231 rue de la mare du bois - 60530 Morangles
Tél. : 03.44.26.19.99 - e-mail : info@safety-risk-services.com
SARL au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR18423133693 - Code NAF : 7112B